

(N^o 104.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

**Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des
Affaires Étrangères pour l'exercice 1854.**

(Voir les Nos 161 et 262 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1854, à la somme de deux millions trois cent vingt mille huit cent quatre-vingt-deux francs soixante-sept centimes (2,320,882 fr. 67 cent.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 20 mai 1853.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) N. J. A. DELFOSSE.*

*Les Secrétaires,
(Signé) A. DUMON.
H. ANSIAU.*

Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1854.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen-tes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	<i>Administration centrale.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000	»	
2	— du personnel des bureaux	108,491	»	
5	Premier terme des pensions à accorder éventuelle-ment	2,000	»	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,000	»	178,091 »
5	Matériel	57,600	»	
6	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles	8,000	»	
	CHAPITRE II.			
	<i>Traitements des agents politiques.</i>			
7	Missions en Allemagne	101,000	»	
8	France	45,000	»	
9	Grande-Bretagne	62,000	»	
10	Italie	37,000	»	
11	Pays-Bas	59,000	»	
12	Russie	62,000	»	
15	Brésil	18,000	»	466,000 »
14	Danemarck, Suède et Hambourg	15,000	»	
15	Espagne	15,000	»	
16	États-Unis	18,000	»	
17	Portugal	15,000	»	
18	Turquie	27,000	»	
19	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légations	»	12,000	
	CHAPITRE III.			
	<i>Consulats.</i>			
20	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	82,600	»	82,600 »

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen-tes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE IV.				
<i>Frais de voyages.</i>				
21	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	70,500 »	»	70,500 »
CHAPITRE V.				
<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i>				
22	Indemnités pour un drogman, six cavasses, employés dans diverses résidences en Orient et pour un capou-oglan.	6,030 »	»	80,000 »
23	Frais divers.	75,970 »	»	
CHAPITRE VI.				
<i>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</i>				
24	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité.	»	56,000 »	40,000 »
25	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . .	4,000 »	»	
CHAPITRE VII.				
<i>Commerce, navigation, pêche.</i>				
26	Écoles de navigation	Personnel	15,920 »	»
27		Frais divers.	7,280 »	
28	Chambres de commerce.	12,000 »	»	270,500 »
29	Frais divers et encouragements au commerce . . .	15,700 »	»	
30	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'exercice 1854, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 fr. par service, sauf pour le service au delà du cap Horn	Personnel	1,050 »	
31		Frais divers.	113,350 »	
32	Pêche maritime	Personnel	7,950 »	»
33		Primes.	92,050 »	
34	Coutume à Lamina, chef des Nalous, pour l'exercice 1855	5,000 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE VIII.			
	MARINE.			
	<i>Pilotage.</i>			
55	Personnel.	168,450 »	»	
56	Remises à payer aux pilotes et autres dépenses relatives au pilotage (<i>crédit non limitatif</i>).	200,610 »	»	
	<i>Passage d'eau.</i>			
57	Personnel.	11,850 »	»	
	<i>Police maritime.</i>			
58	Personnel.	25,400 »	»	
59	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants (<i>crédit non limitatif</i>).	4,000 »	»	
	<i>Sauvetage.</i>			
40	Personnel.	14,500 »	»	1,150,594 67
	<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>			
41	Traitement des courriers et agents.	14,550 »	»	
	<i>Bâtiments de l'État.</i>			
42	Personnel.	255,831 67	»	
45	Vivres.	88,600 »	»	
44	Premier terme des pensions à accorder.	1,500 »	»	
45	Secours aux marins blessés, veuves et médicaments.	4,000 »	»	
46	Dotation à la caisse de prévoyance.	10,000 »	»	
47	Magasin.	2,000 »	»	
48	Matériel des divers services.	349,500 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Frais de perception des droits de chancellerie.</i>			
49	Personnel.	3,000 »	»	3,000 »
	TOTAL DU BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . fr.	2,272,882 67	48,000 »	2,320,882 67